

<http://www.snetap-fsu.fr/Fermeture-de-Lapalisse-L.html>



Communiqué intersyndical

Fermeture de Lapalisse : L'intersyndicale quitte le CTEA

- Nos Actions - Communiqués -

Date de mise en ligne : mardi 16 avril 2013

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés



Le transfert des formations « service » du site de Lapalisse sur le siège de l'[EPLEFPA](#) à Neuvy et la désaffectation de l'exploitation mis à l'ordre du jour du prochain conseil d'administration de l'établissement sont inacceptables.

Inacceptable parce que depuis la fusion des établissements, les autorités de l'État n'ont cessé d'affaiblir le site de Lapalisse en fermant successivement d'autorité les principales filières de formations présentes sur le site :

- en 2005, fermeture du baccalauréat professionnel « conduite et gestion de l'exploitation agricole » ;
 - en 2006, fermeture du Brevet professionnel agricole « vente de produits frais » ;
 - en 2007, fermeture de la classe de 3ème de l'enseignement agricole
 - en 2009, fermeture de la classe du Brevet Professionnel Agricole « Conduite de production Animale ».
- Inacceptable de lui reprocher aujourd'hui, le faible nombre d'élèves accueilli et de disposer d'une exploitation devenue sans objet sur le site de Lapalisse !

Inacceptable que les autorités déconcentrées de l'État ouvrent en 2011 en accord avec la Région un [CAPA](#) « service en milieu rural » dans l'établissement privé de Mayet de Montagne et à la rentrée 2013 un bac pro « service en milieu rural » au [CFA](#) de l'Allier en partenariat avec ce même établissement privé ;

Inacceptable le mépris de ces mêmes autorités à l'égard des personnels qui ont bâti à la demande de la directrice générale de l'enseignement et de la recherche un projet concernant l'évolution des structures pédagogiques ;

Inacceptable l'attitude de responsables administratifs et politiques régionaux qui ont toujours refusé d'entendre les propositions des élus locaux et du conseil général de l'Allier ;

Inacceptable encore ce mépris à l'égard des élèves à qui il n'est pas permis de terminer leur formation là où ils l'ont commencée.

Inacceptable enfin que saisie par la représentation des personnels au Comité Technique de l'enseignement Agricole de leur refus de la disparition d'un site public d'enseignement agricole, la directrice générale n'ait compris dans leur propos que l'expression d'une émotion.

L'intersyndicale a demandé instamment au cabinet du Ministre de surseoir à la décision de fermeture du site de Lapalisse et de la recevoir immédiatement. En l'absence de réponse, La [CGT](#), [FO](#), [FSU](#) et [UNSA](#) ont décidé de quitter le Comité Technique de l'Enseignement Agricole .

Paris, le 16 avril 2013